



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 32-26

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Absent : 1

Absent excusé : 1

Absents excusés représentés : 2

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation du Conseil : 16 juin 2026

Présents : Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Denis SALLES, Julie SALLES,

Absents excusés : Olivier LAFITTE, pouvoir donné à Stéphanie SAINT LÉGER ; Marion FIANCETTE, pouvoir donné à Julie SALLES, Lionel VERGNENEGRE,

Absente : Pascale SOQUET

Secrétaire de séance : Pierre-Antoine CLANET

Objet : Extension des horaires d'ouverture du château de Montségur

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le dimanche 21 juin**, à 9h le conseil municipal de la commune de **MONTSEGUR** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien MOUNIÉ, Maire de Montségur.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Afin d'apporter une réponse de qualité et à la hauteur du site que nous présentons ;

Afin de prendre en compte le changement climatique de fortes chaleurs, il est nécessaire que le château puisse ouvrir ses portes plus tôt le matin et fermer ses portes plus tard le soir tous les jours de la semaine des mois de juillet, août, permettant ainsi à nos visiteurs de visiter le château dans de meilleures conditions.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la nouvelle planification du personnel saisonnier permettra de répondre à ce besoin.

Où l'exposé du Maire, et après en

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu ensemble :

1. **Approuve** les nouveaux horaires d'ouverture du château de Montségur durant les mois de juillet et août :

- **Ouverture de la billetterie du château de 9h à 19h30.**

2. **Demande que :**

- Les nouveaux horaires entrent en vigueur à compter du **1^{er} juillet 2026**.
- Les nouveaux horaires soient affichés à l'entrée des installations concernées, château et musée, ainsi que sur le site internet de la commune et tous les lieux d'informations concernés.

Ainsi fait et délibéré à Montségur les jour, mois, an, susdits.



Le Maire,

REÇU LE : Sébastien MOUNIÉ

25 JUIN 2026

SGCD FOIX